

OPE

13<sup>ème</sup> session de la Conférence générale de l'ONUDI  
Déclaration de la Présidente de la délégation française  
(lundi 7 décembre 2009)

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre élection comme Président de la 13<sup>ème</sup> conférence générale de l'ONUDI. Je tiens à vous assurer de la pleine et entière coopération de la délégation française.

La délégation française s'associe pleinement à la déclaration faite par la Suède au nom de l'Union Européenne. Elle salue la présence de chefs d'Etats et de gouvernement, de nombreux Ministres, notamment africains, ce qui témoigne de l'intérêt accru de nombreux pays pour la Conférence générale de l'ONUDI.

Après quatre ans passés à la tête de l'ONUDI, je voudrais féliciter M. Kandeh Yumkella pour sa réélection au poste de Directeur Général. Sa connaissance de l'organisation lui a permis de consolider les réformes engagées ces dernières années afin que l'ONUDI occupe toute la place qui lui revient dans les créneaux où elle dispose d'un avantage comparatif. La France est attachée à ce que l'ONUDI contribue efficacement au développement des Pays les moins avancés, ainsi que des pays à économie en transition.

1/ La France a toujours été aux avants postes de l'aide publique au développement et entend contribuer concrètement à la réalisation des objectifs du Millénaire. A cet égard, le budget de la France pour l'année 2009 reflète notre engagement au service de l'aide au développement: plus de 8,4 milliards d'euros y sont consacrés. En 2010, notre effort d'aide publique au développement sera supérieur à celui de 2009 et se situera entre 8,66 et 9,36 milliards d'euros en fonction des annulations de dettes.

40 % de notre aide est attribuée via les fonds multilatéraux comme ceux de l'Union européenne ce qui représente 1,9 milliards d'euros, dont la moitié pour le fonds européen de développement – FED.

La France a choisi de consacrer au moins 60 pour cent de son aide à l'Afrique subsaharienne. Notre concentration géographique se combine à une concentration sectorielle

calée sur les objectifs du Millénaire pour le développement : agriculture et sécurité alimentaire, développement durable, soutien à une croissance inclusive, santé, éducation,.

2/ Le gouvernement français a souhaité mettre l'accent sur certains nouveaux défis, qui correspondent aussi aux priorités de l'ONUDI :

- le défi écologique : est désormais une préoccupation mondiale, dont de nombreux chefs d'Etats et de gouvernements se font l'écho au sommet de Copenhague qui se tient actuellement. Le développement durable nécessite des sources d'énergie propres et renouvelables. La France a salué la nomination de M.Yumkella comme président du groupe de l'ONU sur les questions énergétiques et entend prendre toute sa part aux réflexions que l'ONUDI entend mener à Vienne dans ce domaine.

L'énergie deviendra, plus encore qu'aujourd'hui, une des clés du développement. La France a participé à la conférence internationale organisée par l'ONUDI à Vienne en juin dernier, ainsi qu'au forum global sur l'énergie renouvelable qui s'est tenu du 7 au 9 octobre dernier au Mexique. A Vienne durant la Présidence française, l'Union européenne a décidé de faire de cette thématique la priorité de son action à l'ONUDI et nous saluons son inscription comme point à l'ordre du jour. La présentation du projet de résolution de l'Union européenne concernant le rôle des énergies renouvelables s'inscrit dans ce cadre et doit ouvrir de nouvelles perspectives à l'ONUDI.

A titre bilatéral, le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) a signé le 28 juillet dernier la convention de financement avec l'ONUDI pour le projet africain de remplacement de 340 refroidisseurs, qui représente 5.3 millions d'euros dont plus de 1.1 millions financés par la France. Ce projet, promu également par l'Allemagne et le Japon, a été approuvé par le comité exécutif du fond multilatéral du protocole de Montréal en avril 2006. Les Etats africains concernés par le projet sont le Cameroun, l'Egypte, la Namibie, le Nigeria, le Sénégal et le Soudan.

Enfin, la France se félicite que Vienne accueille le bureau de liaison avec IRENA (international renewable energy agency), nouvelle agence qui regroupe plus de 135 pays et qui a vocation à coopérer aussi avec l'ONUDI, comme l'a indiqué la directrice de l'agence lors de sa venue à Vienne le 28 septembre dernier.

L'accès à l'énergie est une condition essentielle du développement économique et social. La pauvreté énergétique renforce les inégalités et favorise les violences et les

déplacements de population. L'efficacité énergétique est une condition-clé pour améliorer la sécurité énergétique et lutter contre le changement climatique, car elle permet une triple réduction : réduction de la dépendance énergétique extérieure, réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de la tension entre l'offre et la demande d'hydrocarbures, et donc sur les prix. Il est de l'intérêt de tous, riches et moins riches, d'améliorer notre efficacité énergétique dans tous les usages des énergies primaires (production d'électricité, industrie, usages résidentiels, transport). En tant que membre fondateur du partenariat international pour la coopération dans le domaine de l'efficacité énergétique (ipeec), nous ne pouvons qu'encourager l'onudi à développer des partenariats sur ce sujet avec les différentes enceintes qui traitent de l'efficacité énergétique, notamment avec l'agence internationale pour l'énergie et les institutions basées à Vienne, à commencer par l'agence internationale de l'énergie atomique.

- autre action traditionnelle de l'onudi, le secteur agroindustriel est nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire: la hausse soudaine et importante des prix des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux au début de l'année 2008 a eu un impact considérable sur la sécurité alimentaire des ménages des pays dépendants de ces marchés pour leur approvisionnement. Cette crise mondiale a suscité un débat international salubre auquel la France a pris une part active. Elle a, par la voix du président de la République, proposé une mobilisation internationale dans le cadre d'un partenariat mondial pour l'Agriculture et la Sécurité alimentaire, adopté à Rome le 17 novembre dernier. Dans ce cadre, la France salue le Mémorandum signé en 2006 entre l'Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation (OAA) et l'ONUDI et a participé au premier forum global des industries agro-alimentaires à New Delhi en 2008. Elle invite l'organisation à faire rapport plus régulièrement aux Etats membres sur l'état de sa coopération avec l'OAA.

- 3<sup>ème</sup> défi, le développement des petites et moyennes entreprises, voire des très petites entreprises, acteurs essentiels de la croissance économique dans de nombreux pays, notamment parmi les moins avancés.

C'est tout le sens de l'appui que l'Agence française de développement (AFD) a décidé d'accorder aux entreprises dans le cadre de son accord-cadre avec l'ONUDI qui a été signé hier avec le directeur général.

Par cet accord-cadre, l'ONUDI et l'AFD ont convenu d'intensifier leur coopération pour le développement d'un programme conjoint pour 2010/2011 dans trois domaines principaux :

- l'élimination de la pauvreté grâce à des activités productives :
- le renforcement des capacités commerciales par la mise à niveau industrielle et d'établissement de l'infrastructure,
- l'environnement et l'énergie, notamment une coopération internationale dans le cadre de la programmation ONUDI/Fonds pour l'Environnement Mondial en matière d'énergie en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est

Le développement de ces petites et moyennes entreprises est aussi au cœur des travaux conduits par le bureau français de promotion des investissements et des technologies (ITPO) que le Ministère français des Affaires étrangères soutient. La promotion de partenariats entre pôles et clusters français et ceux dans les pays en voie de développement, les rencontres Ecoétapes consacrées aux industries propres organisées à Paris, et l'accompagnement des nouveaux investisseurs issus de la diaspora africaine en sont les principaux résultats. Les partenariats industriels et le développement de programme dans le cadre de l'Union pour la méditerranée seront aussi prochainement développés, en liaison avec les projets conduits par l'AFD.

3/ La France se félicite de la bonne situation financière de l'ONUDI, grâce à l'action déterminée de son directeur général. La France se réjouit de ce que le financement de l'ONUDI soit de plus en plus fermement assuré, avec un taux de paiement des contributions des Etats membres dépassant les 90%.

Nous soutenons le directeur général dans sa volonté de moderniser l'organisation et j'ai le plaisir d'annoncer que la France souhaite réaffecter une partie de ses soldes inutilisés pour financer la modernisation du Secrétariat après l'étude conduite par le cabinet Deloitte.

Enfin, nous serons attentifs aux crédits consacrés aux traductions. La France, attachée à la mise en œuvre de la résolution 61/266 adoptée en mai 2007 par l'Assemblée générale sur le multilinguisme, est favorable à l'adoption, lors de cette conférence générale, de la résolution discutée lors du dernier conseil du développement industriel sur le multilinguisme à l'ONUDI. Ma délégation remercie ici le secrétariat pour les efforts déjà consacrés au lancement du site internet de l'organisation en français. Nous nous montrerons très vigilants

sur le strict respect des règles relatives des langues officielles dans le système des Nations Unies : une aide efficace est une aide qui doit d'abord être pleinement comprise par ses bénéficiaires.

Monsieur le Président, je vous remercie./